

Entre la SARL Effective (ci-après dénommée « Le Prestataire »), et le bénéficiaire du service de Consultant-Conseil en Scolarité à l'Etranger, objet du présent contrat (ci-après dénommé « le Client »), ou son responsable légal s'il est mineur (ci-après dénommé « le Client »), il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Le Prestataire

- SARL Effective Linguistique, siège social 3 rue Fénelon, 33000 BORDEAUX
- RCS 400764320. SIRET 40076432000059
- N° de TVA intracommunautaire : FR88400764320.
- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : Contrat n° 55671231 souscrit auprès de Allianz IARD, 87 Rue de Richelieu, 75002 Paris, à hauteur de 1 000 000 € par année d'assurance.
- Adhérent de l'Union Nationale des Organismes de Séjours Educatifs et Linguistiques (UNOSEL).
- Site internet : www.effective-linguistique.com, édité par la SARL EFFECTIVE, hébergé par OVH

Article 2 : Objet du contrat et définition des 3 missions du Prestataire

Le Client confie au Prestataire le soin de rechercher un établissement scolaire dans un pays étranger choisi par le Client, afin que son enfant puisse intégrer une classe adaptée et y suivre le cursus scolaire classique des élèves natifs, pendant une durée pouvant aller de quelques semaines à plusieurs années scolaires.

La prestation souscrite comprend 3 phases distinctes, facturées et payables en une seule fois lors de l'inscription du Client, pour un montant forfaitaire de 1250 € HT (soit 1500 € TTC sous réserve d'un taux de TVA à 20%) :

- 1. Phase 1 : Conseil en vue d'une éventuelle scolarité à l'étranger au bénéfice de l'enfant du Client.** Cette mission s'effectue sous la forme d'un entretien en présentiel ou en visio-conférence d'une durée maximale d'une heure, lors de laquelle le prestataire établit le profil de l'élève, et détermine avec ses parents les possibilités d'admission dans un établissement scolaire du pays souhaité. Cette mission de conseil et orientation initiale ne fait pas l'objet d'une facturation, si le Client décide de concrétiser son projet de départ en scolarité à l'étranger avec Effective. Si le Client renonce à son projet, la mission réalisée est facturée 250 € HT (300 € TTC), le reste des sommes versées est remboursé, et la relation contractuelle arrive alors à son terme.
- 2. Phase 2 : Recherche d'un établissement scolaire adapté.** Dès lors que le Client décide de poursuivre son projet de scolarité à l'étranger avec Effective, le Prestataire se met en recherche d'une école adaptée au profil de l'élève. Il présente la candidature de l'élève à plusieurs écoles à l'intérieur de son réseau d'écoles partenaires, ou à un correspondant à l'étranger lui-même en contact avec un réseau d'établissements scolaires pré-sélectionnés. Ensuite, le Prestataire présente à l'élève et à ses parents un choix de un ou plusieurs établissements scolaires (selon la complexité de la candidature et des souhaits particuliers exprimés par le Client) et les aide dans le choix final d'un établissement. Cette mission se termine à réception d'une offre de place dans l'établissement choisi par le Client. Elle correspond à un forfait de 750 €

HT (900 € TTC). Si le Client n'accepte aucun des établissements ayant accueilli favorablement la candidature de son enfant, les sommes versées lors de l'inscription sont remboursées après retenue de 1000 € HT (soit 1200 € TTC).

- 3. Phase 3 : Aide aux formalités d'admission dans l'école choisie.** Dès lors que le Client a choisi un établissement, le Prestataire continue à l'accompagner tout au long de la mise en place de la scolarité souhaitée : aide aux formalités d'admission, aide lors des démarches administratives auprès de l'établissement. Cette mission se termine à réception de la confirmation définitive de la place par l'établissement scolaire choisi, sous quelque forme que ce soit (email, certificat d'admission etc.). Elle correspond à un forfait de 250 € HT (300 € TTC). Si le Client décide par la suite d'annuler le départ en scolarité de son enfant, aucun remboursement n'est possible.

Les prestations prévues dans le cadre du présent contrat sont assurées pendant les horaires de travail du Prestataire, qui sont du Lundi au Vendredi de 9h30 à 18h00. Dans le cas où le Client ne pourrait se rendre disponible à l'intérieur de ces horaires, une facturation supplémentaire de 50 €/heure commencée serait appliquée, pour toute intervention entre 18h00 et 20h00 du Lundi au Vendredi, et de 100 €/heure commencée pour toute intervention le Samedi entre 9h30 et 12h30.

Le Client reconnaît expressément que la décision d'admission ou de refus de la candidature de son enfant par un établissement scolaire étranger est par nature aléatoire, n'émane pas du Prestataire, et que le Prestataire n'est pas soumis à une obligation de résultat, mais uniquement de moyens.

Les Frais de Scolarité et de Participation au Programme sont propres à chaque établissement d'enseignement, et sont facturés directement aux parents, par les établissements. Le Prestataire n'intervient pas dans la relation contractuelle qui sera formée, lors de l'inscription dans l'établissement, entre celui-ci et les parents.

Les honoraires rémunérant les services ci-dessus sont facturés par la SARL Effective.

Article 3 : Modalités de réalisation de la mission

3.1 Le Prestataire s'engage envers le Client à réaliser la mission telle que définie dans l'article 2, à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables, et à se conformer aux normes et procédures applicables.

Le Prestataire s'engage à mobiliser les moyens nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Descriptif et déroulé de la prestation :

- **Lors d'un premier entretien en présentiel ou en visio-conférence (1 heure maximum) :**
 - Explications et informations générales sur les enjeux d'une scolarité à l'étranger,
 - Vérification de la faisabilité du projet en fonction des souhaits émis par les parents, et de l'entretien d'évaluation avec l'élève,
 - Réponses aux questions des parents et des élèves,
 - Etablissement des critères de recherche souhaités par le Client (si la formule de scolarité choisie l'autorise)
- **A l'issue de cet entretien :**
 - Envoi aux élèves souhaitant poursuivre le projet de scolarité à l'étranger, d'un

Dossier de Candidature sur lequel ils sont invités à préciser leurs choix, objectifs, et critères de sélection (si la formule de scolarité choisie l'autorise).

- Aide dans la constitution et la présentation du Dossier de Candidature.

- Ce dossier de candidature devra être retourné par le Client sous 7 jours, accompagné des documents complémentaires suivants : les bulletins scolaires des années scolaires N à N-3 (selon le programme de scolarité choisi), la copie du passeport de l'élève, une lettre de motivation rédigée par l'élève sans aucune aide extérieure, et selon le programme choisi, des photos de l'élève, de sa famille, de son environnement et de sa vie quotidienne.

- **A réception du dossier de candidature dûment rempli :**
 - Prise de contact avec plusieurs établissements scolaires susceptibles de pouvoir répondre favorablement à la demande (toutefois, dans le cas de candidatures présentant des spécificités telles qu'un niveau très bas dans la langue du pays souhaité, des bulletins scolaires défavorables, une pathologie ou des difficultés d'apprentissage nécessitant un suivi particulier, une exigence de localisation géographique spécifique, la demande d'un cursus ou d'une filière spécifiques - liste non exhaustive -, il peut arriver que seul un établissement compatible soit proposé au Client.

- **A réception des réponses des établissements acceptant d'étudier la candidature présentée :**
 - Si la formule de scolarité choisie autorise le choix de l'école par le Client :
 - Présentation des établissements à l'élève et à ses parents, lors d'une visio-conférence individuelle (1 heure maximum), et au moyen des documentations, grilles tarifaires et sites internet de chaque établissement, et ce si la formule de scolarité choisie l'autorise.

- Aide au choix et conseils aux parents et aux élèves dans leur réflexion pour déterminer l'établissement qu'ils choisiront,

- Organisation, avec l'établissement retenu, des tests d'admission. Une visio-conférence avec l'établissement pourra être exigée par celui-ci. A l'issue de cette visio-conférence avec l'élève et au regard de ses résultats aux tests d'admission, l'établissement accordera alors, ou non, une place à l'élève candidat. Celui-ci disposera en général d'une semaine pour l'accepter).

- Si la formule de scolarité choisie n'autorise pas le libre choix de l'école : Communication au Client des détails de l'établissement qui accueillera l'élève, et assistance aux formalités d'inscription dans l'établissement d'accueil.

- **A réception d'une offre de place officielle par l'établissement souhaité :**
 - Aide et assistance lors des formalités définitives d'inscription, jusqu'à réception de tout document émanant de



l'établissement scolaire étranger, et confirmant définitivement l'inscription.

- Aide et conseils pour la demande de visa si requis.
- Aide et conseils pour les démarches d'organisation du voyage, de l'uniforme si requis, de la nomination d'un tuteur légal si requise, du choix d'une assurance appropriée.
- Si aucun établissement ne s'est déclaré intéressé lors de la première présentation du dossier, et uniquement dans ce cas :
 - Prise de contact avec un maximum de 4 autres établissements, sauf cas de candidatures présentant des spécificités telles qu'évoquées plus haut, et ce y compris si certains ne remplissent pas tous les critères de choix exprimés.

- Cas spécifique des Scolarités au Canada et aux États-Unis :
 - Le Client peut opter pour plusieurs formules différentes, selon qu'il souhaite accepter un placement choisi directement par le partenaire américain/canadien d'Effective, et non choisi par lui (Programmes des gammes "Classic" ou "Academic Exchange" ou "Boarding Exchange"), ou qu'il préfère choisir lui-même l'établissement scolaire dans la liste de possibilités qui lui est présentée, en fonction de son profil, de ses souhaits et de son budget, par le partenaire américain/canadien d'Effective (Programmes de la gamme "Select").

3.2 Le Client s'engage à coopérer pleinement avec le Prestataire en vue de faciliter au mieux la bonne exécution de la mission confiée au Prestataire. En particulier, le Client s'engage à signaler **par écrit** au Prestataire, **dès le tout premier contact**, ou au plus tard lors de l'envoi du dossier de candidature, et au moyen d'un courrier séparé joint au dossier, toute situation, besoin, requête ou exigence pouvant affecter son acceptation par un établissement scolaire étranger, ou susceptible de requérir une attention particulière et une vigilance spécifique : exigence d'un cursus spécifique, fourniture des bulletins scolaires des deux dernières années, dossier de candidature soigneusement complété, information transparente sur tout état de santé et/ou pathologie nécessitant une attention et une vigilance particulière, etc.

Le Prestataire en informera les établissements scolaires lors de la présentation de la candidature.

Article 4 : Durée du contrat

Le présent contrat prend effet à sa date de signature par voie électronique.

Il se terminera lors de l'émission par l'établissement scolaire retenu d'une lettre d'offre de place sur papier à en-tête de l'établissement (généralement intitulée "Letter of Offer of a Place").

Il ne sera pas renouvelable par tacite reconduction, sauf décision expresse et commune du Prestataire et du Client de le reconduire.

Article 5 : Tarification et paiement de la prestation de service

Le montant de la rémunération du prestataire est payable en une seule fois lors de la réservation de la prestation, et avant le début des prestations énumérées ci-dessus.

Il ne donne lieu à aucun remboursement dans le

cas où aucune des propositions d'établissements sélectionnés ne serait retenue par le Client (cas des formules permettant le choix d'un établissement par le Client), ou dans le cas où le placement effectué directement par le Prestataire est refusé (cas des formules ne permettant pas le choix d'un établissement par le Client).

Les paiements s'effectuent au moyen de la plateforme de paiement sécurisé du site internet www.effective-linguistique.com

Les honoraires forfaitaires sont soumis à la TVA française au taux en vigueur (20% à la date d'édition des présentes), et modifiables en fonction de l'évolution du taux de TVA.

Réduction frères/soeurs :

Dans le cas où des enfants d'une même famille acceptent d'être placés ensemble, au sein d'un seul et même établissement, une réduction des honoraires est appliquée à hauteur de 25 % par enfant. Sous réserve que la totalité des enfants soit acceptée par l'établissement, à défaut, chaque dossier traité séparément entraînera un travail distinct et des honoraires au tarif normal individuel.

Exemple : 2 enfants de la même famille placés dans le même établissement

Honoraires applicables : (1 500 € TTC x 2) - 25% = **2 250 € TTC** au lieu de 3 000 € TTC.

Article 6 : Résiliation anticipée du contrat

En cas de manquement de l'une des parties aux obligations mentionnées aux articles 2 et 3 du présent contrat, l'autre partie se réserve le droit de notifier ce manquement aux obligations contractuelles ainsi que sa volonté de résilier le contrat de la sous-traitance ou de la prestation de service de manière anticipée.

Cette notification à l'autre partie devra se référer à la présente clause, préciser le manquement considéré et être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Sauf à ce que le manquement soit réparé ou que les parties trouvent un accord, la résiliation du contrat prendra effet après l'expiration d'un délai de préavis de 8 jours calendaires à compter de la réception de la notification visée ci-avant.

Article 7 : Reporting

Le Prestataire s'engage à informer le Client du déroulé de la mission régulièrement par reporting effectué selon les modalités suivantes : information par voie électronique (envois d'emails) lors de la transmission de la candidature aux établissements sélectionnés, puis lors des réponses des établissements, et jusqu'à notification de la lettre d'offre de place émise par l'établissement scolaire ou le partenaire local.

Article 8 : Responsabilité

Chacune des parties sera responsable de la bonne exécution des obligations qui lui incombent.

Le Prestataire ne sera responsable que des dommages directs causés au client résultant de ses fautes ou de sa négligence (à l'exclusion de tout cas de force majeure). Par ailleurs, le Prestataire a souscrit une assurance professionnelle auprès de la compagnie Allianz afin de couvrir tous les dommages corporels et matériels pouvant nuire à autrui, et notamment au Client, qu'il causerait dans l'exercice de sa mission de conseil.

Le Prestataire n'est pas responsable des décisions prononcées par les établissements scolaires étrangers sollicités en vue d'une admission, et le présent contrat ne prévoit en aucun cas une obligation de résultat.

Le Prestataire se réserve le droit de déterminer librement le nombre d'établissements scolaires auxquels il présente la candidature, sur la base de son expérience, et en fonction des caractéristiques propres à chaque dossier de candidature (âge, niveau de pratique et de compréhension de la langue étrangère, cursus souhaité, état de santé etc), y compris lorsque ces caractéristiques contraignent à un choix très restreint d'établissements susceptibles d'accepter l'élève.

Une fois le lettre d'offre de place signée pour accord par le Client et retournée à l'établissement scolaire étranger, le Prestataire n'intervient plus dans la relation entre les Parents et l'établissement scolaire. Les échanges se font directement entre l'établissement scolaire et les Parents, liés par les conditions contractuelles de l'établissement.

Article 9 : Droit applicable – Règlement des différends

Le contrat est soumis au droit français.

Les différends qui surviendraient, entre les parties, relatifs à la conclusion, à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat seront soumis aux tribunaux compétents.

Article 10 - Protection des données à caractère personnel

A l'occasion d'une demande d'information sur ses services, ou lors d'une réservation d'un de ses séjours linguistiques, ou lors de la réservation d'une prestation de service (Consulting en Scolarité à l'Etranger), via son site internet ou mobile, via par téléphone ou par courrier, Effective Linguistique collecte un certain nombre de données personnelles nécessaires à la fourniture de ses services. Effective Linguistique s'engage à les protéger au maximum de ses capacités, conformément à la loi française et européenne, et dans le respect de la vie privée de ses Clients. Ces données personnelles sont divisées en trois catégories, qui sont soumises à différentes formes de traitement, de transmission, et de conservation.

10.1 Données personnelles liées aux réservations de séjours linguistiques / scolarités à l'étranger

Il s'agit des informations d'identité du participant (et de son responsable légal ayant autorité, dans le cas de séjour linguistique pour un mineur), de contact, de situation familiale, d'antécédents médicaux (requis pour adapter, le cas échéant, les conditions de séjour aux besoins du participant), de niveau de compétences linguistiques, de parcours/historique scolaire, de préférences de séjour (dates, lieux, options et services accessoires, souhaits particuliers), qui sont collectées lors d'une réservation de séjour et traitées dans le strict cadre de la réalisation du séjour réservé. Ces données sont indispensables à la fourniture du service demandé, sont modifiables à tout moment grâce à des formulaires sur le site internet d'Effective Linguistique ou en contactant directement le service Client, et sont conservées au moins trente-six mois après la date de fin du séjour.

Ces informations peuvent être transmises, dans la stricte limite des impératifs de la réalisation technique du séjour linguistique ou du placement scolaire réservé par le Client, aux partenaires d'Effective Linguistique en charge de fournir les cours, hébergements, options accessoires, transports, assurances, paiements en ligne, assistance sur place ; et au besoin aux autorités gouvernementales des pays concernés par le voyage du Client. Les fournisseurs de services partenaires d'Effective Linguistique sont eux-mêmes soumis à la réglementation européenne sur la protection des données personnelles, ou se sont engagés



auprès d'Effective Linguistique à la respecter volontairement.

Les paiements en ligne des réservations sur le site d'Effective Linguistique sont gérés par une société tierce, elle-même soumise à la réglementation européenne sur la protection des données personnelles. Cette société ne reçoit d'Effective comme informations personnelles que le nom du Client et le montant de la transaction ; Effective ne reçoit en retour comme informations personnelles que la date d'expiration et le numéro partiellement masqué de la carte de paiement.

10.2 Données personnelles des comptes "Espace Perso"

Il s'agit des informations d'identité et de contact associées au compte "Espace Perso" créé par les Clients et visiteurs du site, ainsi que des réservations, devis enregistrés, derniers séjours visités, par les visiteurs connectés à leur compte Client. Le titulaire d'un compte Client peut, à tout moment, modifier ces informations, ou supprimer entièrement son compte, en se connectant sur le site d'Effective Linguistique ou en contactant le service Client.

10.3 Données des visiteurs du site internet, ayant ou non un compte "Espace Perso"

Il s'agit de l'adresse "IP" et de l'heure de connexion sur chaque page du site. Ces informations ne sont potentiellement identifiantes qu'en les recoupant avec les historiques de connexion des fournisseurs d'accès internet. Elles sont enregistrées automatiquement lors de la visite du site internet, pour des besoins techniques et légaux, dans des historiques qui sont conservés un maximum de trois mois puis automatiquement effacés.

Ces informations peuvent être communiquées, lors de la visite du site internet, à des sociétés tierces fournissant des services permettant le fonctionnement et l'optimisation du site internet (tels que le système de dialogue en

direct avec le service Client d'Effective Linguistique ou le système d'affichage de cartes géographiques). Ces fournisseurs sont eux-mêmes soumis à la réglementation européenne sur la protection des données personnelles, ou se sont publiquement engagés à la respecter volontairement. Effective Linguistique ne communique à ces sociétés tierces aucune autre information personnelle des Clients ou visiteurs.

Le site internet d'Effective Linguistique emploie des "cookies" (de petits fichiers texte enregistrés par l'application de navigation internet) permettant de reconnaître un Client ou un visiteur d'une visite à l'autre. Vous pouvez configurer votre navigateur internet pour refuser tous ou certains cookies, en vous rendant dans les paramètres de configuration de l'application que vous utilisez pour accéder au site. Les cookies sont indispensables pour accéder à votre compte "Espace Perso," car ils sont le seul moyen technique de vous reconnaître lors de l'accès à une page de l'Espace Perso après vous être identifié en tapant votre mot de passe.

10.4 Correspondances et sauvegardes

Effective Linguistique fait appel à des services tiers en charge d'administrer les serveurs internet hébergeant le site internet de la société, et de conserver hors-site des copies de sauvegarde des données du site pour pouvoir rétablir le service en cas de panne des serveurs d'Effective. Ces services ont techniquement accès aux informations personnelles contenues dans ces sauvegardes, mais se sont engagés auprès d'Effective Linguistique à ne pas y accéder en dehors des opérations de sauvegarde et restauration des données sur les serveurs d'Effective Linguistique pour lesquels ils ont été mandatés. Les copies de sauvegarde hors-site sont détruites automatiquement après trente jours.

10.5 Traitement et sécurité des données

Toutes les informations personnelles collectées par Effective Linguistique restent sécurisées sur les serveurs internet loués par la société, à l'exception des cas décrits précédemment. Seules les factures-contrats restent conservées sur support imprimé, et ce sur une période de 10 ans conformément à la législation française en vigueur.

Aucune information personnelle de quelque nature qu'elle soit n'est jamais vendue ni transmise d'aucune manière à un tiers, en dehors des usages décrits ici, qui sont toujours restreints à la fourniture du service demandé par le Client, à l'information des Clients d'Effective Linguistique, et au démarchage des personnes ayant expressément donné leur accord pour recevoir des communications sur les produits et services d'Effective Linguistique.

Le traitement des données collectées est limité à la fourniture du service demandé et à l'information et au démarchage des Clients existants et des personnes ayant fait la demande expresse d'être informées des actualités d'Effective Linguistique.

L'information et le démarchage par e-mail sont soumis au consentement express lors de l'inscription sur le site internet, et ce consentement peut être annulé à tout moment par le destinataire en cliquant sur un lien inclus dans chaque message.

Date d'édition des présentes conditions générales et particulières de vente : 07/11/2023.

Applicables à toute prestation de service effectuée à compter de ce jour et jusqu'à parution de nouvelles conditions générales et particulières de vente.

Référence de ce document : 2024-CGPV-SCOL

